



## 23 – LA SOUTERRAINE

### CREATION DE LA ZONE ECONOMIQUE DE LA PRADE

#### Maîtrise d'œuvre et Etude

Missions de maîtrise d'œuvre : EP et AVP  
 Levé topographique, Dossier loi sur l'eau, Etude d'impact.

Plan d'aménagement : Etudes préliminaires

- > Présentation de l'état initial : situation géographique, occupation des sols, hydrographie, contexte économique proche, contexte architectural et paysager, cadre réglementaire, maîtrise foncière, infrastructures routières, vocation de la zone,
- > Contraintes,
- > Etat des réseaux existants : eau potable, assainissement des eaux usées, électricité, internet à haut débit, téléphone, gaz naturel, traversée du pont sur la RN 145,
- > Projet global d'aménagement : objectifs, principes d'organisation, principes de répartition des activités, besoins en stationnement, principes paysagers et architecturaux, principes de gestion des eaux pluviales, principe de gestion des eaux usées.
- > Démarche de qualité environnementale,
- > Présentation du projet : règles particulières imposées aux terrains destinés à être commercialisés, voiries, autres espaces publics, défense incendie, régulation des eaux pluviales, signalétique
- > Comptabilité générale du projet et chiffres clés : surfaces, emplois créés, trafic généré, besoins en stationnement internes, production de déchets, besoins en fluides.

<b>Années de réalisation :</b>	2010 - 2012
<b>Montant de l'opération :</b>	5 340 000 € H.T.
<b>Type de client :</b>	Public
<b>Client ou Maître d'ouvrage :</b>	Communauté de Communes du Pays Sostranien 1 rue de l'Hermitage 23300 LA SOUTERRAINE